

# Rapport d'activité 2006

Rapport d'activité 2006



# Rapport d'activité

# 2006



# SOMMAIRE

Mot du Directeur du Pôle Prévoyance	3
Comité de Direction et Management	4
Évolution du secteur de l'assurance à l'échelle internationale et nationale	5
Chiffres clés 2006	6

## Profil de l'institution

Création, mission et domaine d'intervention	7
Comité de direction	7
Organisation	8
Métiers de la CNRA	9
Style de Management	10
Qualité et Gouvernance	11
Faits marquants 2006	12



## Résultats des activités

### Gestion des Rentes

Accidents du Travail	13
Accidents de la Circulation	15

### Retraite et Prévoyance

Produits de Retraite RECORE, FRAM, ADH	17
Pensions Figées	22

Gestion mandatée	23
------------------	----

## Etats Financiers

Compte de Résultats	25
Bilan	27
Bilan synthétisé au 31/12/2006	29

# Mot du Directeur du Pôle Prévoyance



Avec un total de primes émises de 10 Milliards de Dirhams, soit 71% du total des sommes collectées, la branche non vie reste dominante et a enregistré une amélioration d'environ 7% par rapport à l'exercice précédent.

La branche vie-capitalisation, quant à elle, a connu une progression significative de 27% avec un chiffre d'affaires de 4,15 Milliards de Dirhams.

Dans cette conjoncture, et compte tenu du ticket relatif à la prise en charge du régime différentiel de la Caisse Interne de Retraite (CIR) de Jorf Lasfar Energy Company (JLEC), la Caisse Nationale de Retraites et d'Assurances "CNRA" a collecté un montant global de capitaux, cotisations et primes de 546 MDH, contre 400 MDH en 2005, soit une hausse de 36%.

En neutralisant la CIR JLEC, la CNRA a réalisé un chiffre d'affaires de 443 MDH, soit une augmentation de 11%.

Cette hausse s'explique essentiellement par de nouvelles souscriptions au régime complémentaire de retraite RECORE et la prise en charge de nouveaux dossiers de rentes Accidents du Travail "AT" et Accidents de la circulation "AC".

En effet, avec un montant de cotisations RECORE dépassant les 185 MDH (42% du chiffre d'affaires de la CNRA), le régime RECORE confirme sa progression entamée depuis quelques années.

Les recettes des indemnités AT et AC, quant-à-elles représentent plus d'un quart du total du chiffre d'affaires de la CNRA.

Sur le plan des résultats, l'encours des placements financiers de la CNRA s'élève à 2.419 MDH contre 2.566 MDH en 2005, en baisse de 5,70% engendrant un montant de produits financiers de 152 MDH et un taux de rendement de 5,01% contre 4,99% un an auparavant.

Ce recul est compensé par une hausse de la trésorerie qui est passée à 642 MDH contre 216 MDH durant l'exercice précédent.

L'exercice 2006 s'est soldé également par un résultat excédentaire de 10,78 MDH contre 3,87 MDH, en augmentation de 6,91 MDH par rapport à l'année 2005.

L'exercice 2006 a été caractérisé par la poursuite des projets de modernisation du système de management de la CNRA par la maîtrise et l'amélioration de la qualité de service ainsi que l'optimisation du fonctionnement de ses activités et ce grâce à l'adoption du management par l'approche processus qui s'insère dans le cadre d'une politique orientée vers l'excellence.

Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2006, la Caisse Nationale de Retraites et d'Assurances a mis en place une nouvelle organisation structurée en 4 directions.

Enfin, dans le cadre de ses perspectives de développement, la CNRA s'emploie activement au renforcement de l'activité des rentes par la centralisation à son niveau des rentes accidents du travail.

Aussi, la CNRA s'assigne comme objectifs stratégiques le développement de la retraite facultative à travers le repositionnement du régime RECORE, l'extension du FRAM aux autres professions libérales et la prise en charge des régimes différentiels dans le cadre de l'intégration de la caisse interne de retraite de l'Office Chérifien des Phosphates et de la caisse commune de retraite de l'Office National d'Electricité.

**Mohammed Larbi NOUHA**

# Comité de Direction et Management

## Comité de Direction

Président : M. Mustapha BAKKOURY

Membres : Mohammed MELIANI / Représentant du Département du Premier Ministre

MM. Thami EL BARKI • Lotfi BOUJENDAR / Représentants de Monsieur le Ministre des Finances et de la Privatisation

M. Abderrazak TALIB / Représentant de Monsieur le Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

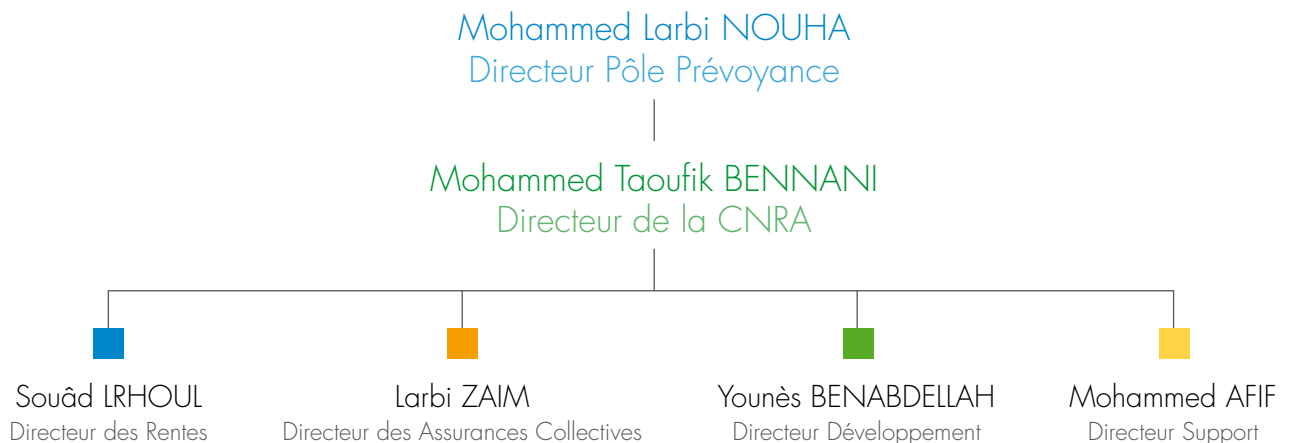
M. Driss MOULINE / Membre de la Cour Suprême

## Management

de gauche à droite : Mohammed AFIF • Mohammed Taoufik BENNANI  
Mohammed Larbi NOUHA • Younès BENABDELLAH • Souâd LRHOUL • Larbi ZAIM



## Organigramme



# Évolution du secteur de l'assurance à l'échelle internationale et nationale



“ Le montant des primes d'assurances dans le monde a progressé de 5 % en 2006 pour s'établir à 3.723 Milliards de Dollars,... ”

Le montant des primes d'assurances dans le monde a progressé de 5% en 2006 pour s'établir à 3.723 Milliards de Dollars, principalement grâce au dynamisme des contrats d'assurance vie, selon une étude réalisée par le réassureur Swiss Re.

Sur la base de l'étude « Sigma » qui analyse le marché des assurances dans 147 pays, la performance du secteur assurantiel s'est encore améliorée en terme de capitalisation et de rentabilité.

La croissance du secteur de l'assurance dans les marchés émergents, qui atteint 16,3% à 330 Milliards de Dollars, principalement grâce à l'Asie (+20,8%), est quatre fois plus dynamique que celle des pays industrialisés, qui s'affiche à 3.390 Milliards de Dollars.

Parmi les pays industrialisés, le Royaume Uni enregistre une hausse de 20,1%, la France de 10,6% et l'Allemagne de 0,6%. Les Etats-Unis, premier marché mondial avec 1.170 Milliards de Dollars de primes en 2006, progressent de 2,1%.

Le marché mondial de l'assurance vie a progressé de 7,7% en 2006, une performance qui s'explique par l'euphorie des marchés boursiers qui a favorisé les produits en unités de comptes, notamment en Europe Occidentale, ainsi que par les changements réglementaires et les incitations fiscales.

La forte demande de prestations de retraite dans les pays où la population est vieillissante et les mesures de certains gouvernements pour privatiser les systèmes de retraite ont également permis de renforcer « l'assise financière des assureurs vie ».

Le marché africain s'inscrit également dans cet essor en poursuivant sa progression. Il est particulièrement dominé par le marché Sud-Africain et celui du Grand Maghreb.

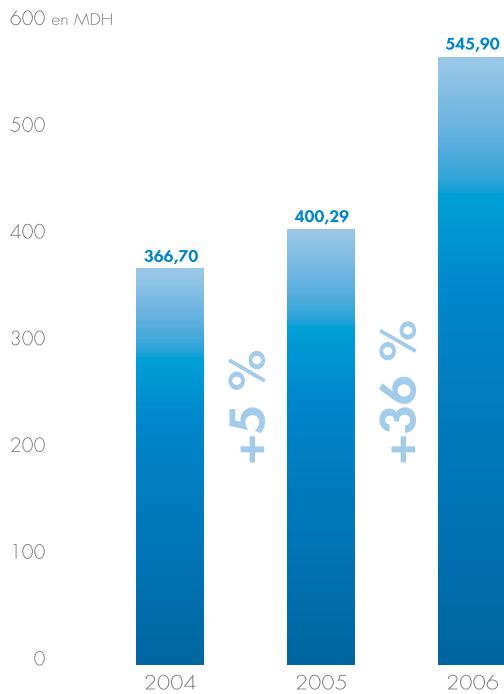
S'agissant du marché marocain des assurances, il a réalisé, au terme de l'année 2006, un chiffre d'affaires de 14,32 milliards de DH, soit une progression de 12% par rapport à l'exercice précédent.

La branche non vie, qui a enregistré une augmentation d'environ 7,3%, demeure prépondérante avec un total de primes émises de 10,17 milliards de DH, ce qui représente près de 71% du total de primes émises. Avec un chiffre d'affaires de 4,15 milliards de DH, la branche vie capitalisation a progressé, quant à elle, de 26,7%.

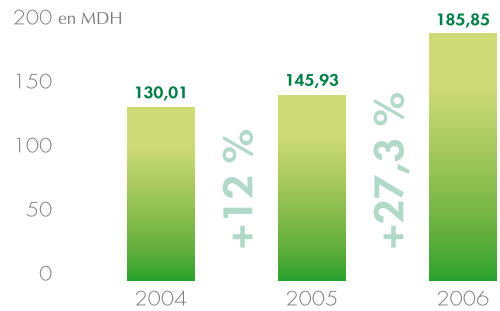
# Chiffres clés 2006



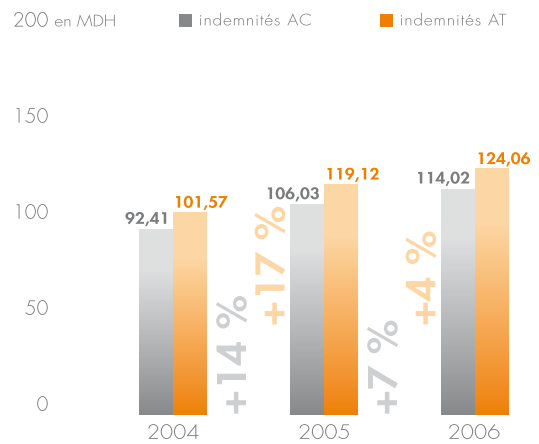
Évolution du Chiffre d'Affaires de la CNRA



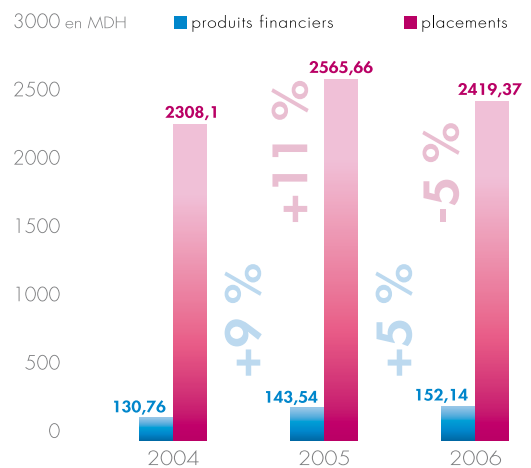
Évolution du Chiffre d'Affaires RECORE



Évolution du Chiffre d'Affaires de la Gestion des Rentes AC et AT



Évolution des placements et produits financiers de la CNRA



# Profil de l'institution



“ La CNRA est un établissement public doté de la personnalité civile et de l'autonomie financière dont la gestion est confiée à la Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG). ”

## CRÉATION, MISSION ET DOMAINE D'INTERVENTION

La Caisse Nationale de Retraites et d'Assurances (CNRA) est un établissement public doté de la personnalité civile et de l'autonomie financière dont la gestion est confiée à la Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG).

La mission principale de la CNRA, telle qu'elle a été définie par le texte législatif de sa création à savoir le dahir n° 01-59-301 du 27 octobre 1959, consiste à :

- Consentir des assurances de rentes immédiates, viagères ou temporaires et des rentes différées,
- Recevoir les capitaux constitutifs de rentes allouées par décisions judiciaires en réparation d'accidents du travail ou de droit commun,
- Etendre ses opérations à toutes les combinaisons d'assurances garantissant un capital en cas de vie ou en cas de décès.

La CNRA, qui ne gérait à sa création que les rentes accidents du travail conformément au dahir du 25 juin 1927 modifié en la forme par le dahir n° 1-60-223 du 06 février 1963 relatif à la réparation des accidents du travail, a connu un développement important dû notamment à :

- La prise en charge depuis 1978 de la gestion du Régime Collectif d'Allocation de Retraites (RCAR).

- La prise en charge de la gestion des indemnités allouées aux victimes et ayants droit mineurs conformément aux dispositions du dahir portant loi n° 1-84-177 du 02 octobre 1984 relatif à l'indemnisation des accidents causés par des véhicules terrestres à moteur.

- La mise en place depuis 1988 du régime de retraite complémentaire (RECORE) permettant à une large frange de la population de constituer sa retraite de base ou complémentaire afin de se prémunir contre les aléas de la vieillesse.

Soucieuse de généraliser la couverture sociale, la CNRA a innové en matière de retraite en proposant des régimes adaptés en faveur des avocats, des commerçants et des artisans.

## COMITÉ DE DIRECTION

La CNRA est supervisée par un Comité de Direction présidé par le Directeur Général de la CDG.



Le Directeur Général est assisté d'un Comité de Direction composé de 5 membres :

- Un représentant du Département du Premier Ministre,
- Deux représentants de Monsieur le Ministre des Finances et de la Privatisation,
- Un représentant de Monsieur le Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle,
- Un membre de la Cour Suprême.

Ce comité doit être consulté sur toutes les questions d'ordre général et notamment sur les nouvelles combinaisons d'assurances et sur le taux des tarifs. Il présente chaque année au Ministre des Finances, un rapport sur le fonctionnement et les comptes de la CNRA.

## ORGANISATION

A compter du 1er juin 2006, la CNRA a mis en place, une nouvelle organisation fondée sur une logique de marché afin d'améliorer les actions de chaque ligne de métier, clarifier les missions des structures opérationnelles du support et de développement et de renforcer le système de bonne gouvernance.

La Caisse Nationale de Retraires et d'Assurances est structurée en 4 directions :

- **Direction des Rentes :**

Elle gère des rentes accidents de travail et de circulation.

- **Direction des Assurances Collectives :**

Elle gère des produits complets d'assurance de personnes, collectifs ou individuels, de base ou complémentaires dont RECORE. Ces produits permettent la constitution d'une épargne à moyen et long terme, afin de bénéficier d'un capital et/ou une rente.

- **Direction Développement :**

Elle est chargée du développement de la marque "CNRA" à travers la définition, la mise en œuvre et le suivi des politiques marketing, commerciales et communication promouvantes et le renforcement des relations de partenariats.

- **Direction Support :**

Elle joue un rôle de support pour les autres structures de la CNRA. Elle a pour mission la gestion des ressources humaines, financières, informatique et actuarielles de la CNRA.

Le contrôle de gestion, rattaché à la direction du Pôle Prévoyance, est responsable du suivi et de l'analyse du pilotage de la gestion, des prévisions et des réalisations du budget de la CNRA.

# Profil de l'institution



“ La CNRA opère actuellement dans deux domaines d'activités : la gestion spéciale des rentes "accidents du travail et accidents de la circulation" et la "retraite et prévoyance". ”

## LES MÉTIERS DE LA CNRA

En ce qui concerne la gestion des rentes Accidents du Travail, la CNRA a pour rôle de recevoir des capitaux constitutifs des rentes allouées par décision judiciaire en réparation d'accidents de travail ou de droit commun, et à les servir aux bénéficiaires.

Cette activité est considérée comme la première activité de la CNRA en terme de réserves constituées puisque les provisions mathématiques sont de l'ordre de 1.071,97 MDH.

S'agissant de la gestion des rentes en faveur des victimes et ayants droit mineurs des accidents de la circulation, la CNRA a pour mission de recevoir sous forme de capital le montant de l'indemnisation due aux victimes ou à leurs ayants droit mineurs et à servir des rentes aux bénéficiaires mineurs jusqu'à leur majorité, et le reste sous forme de capital.

En vertu du dahir du 2 octobre 1984, la CNRA détient le monopole de cette activité vu que les provisions mathématiques sont de l'ordre de 230,76 MDH.

Les compagnies d'assurance couvrent le risque et la CNRA agit en tant que gestionnaire des rentes AC et AT.

Parallèlement à ses activités institutionnelles, la CNRA oeuvre, conformément à sa vocation sociale, pour garantir la promotion et la gestion des produits de retraite et de prévoyance et développer des régimes de retraite pour des couches socioprofessionnelles ne disposant pas de couverture de retraite.

Dans le domaine de la retraite facultative, la CNRA développe "RECORE" pour couvrir certaines catégories socioprofessionnelles non éligibles aux régimes de base, ainsi que celles ayant un besoin additionnel en matière de retraite.

Elle propose également pour les professionnels et les indépendants un ensemble de produits et de services qui ciblent les professions libérales : Fonds de Retraite des Ordres des Avocats du Maroc pour les avocats et ADDAMANE AL HIRAFI pour les commerçants et les artisans.

Dans le cadre de l'assurance vie en cas de décès, la CNRA offre une assurance décès invalidité indexée à RECORE.

La CNRA met également son expertise en matière de gestion des fonds de retraite au service des partenaires : Caisse de Retraite de l'Ordre des Avocats de Casablanca, Régime de Retraite des Membres de le Chambre des Représentants, Régime de Retraite des Membres de le Chambre des Conseillers et ce, dans le cadre d'une gestion mandatée.



La CNRA gère aussi certains produits pour le compte de l'ONCF, DRAPOR et l'ODEP, dont la liste est arrêtée par lesdits organismes.

En contrepartie, les organismes concernés procèdent au règlement des capitaux constitutifs nécessaires selon les tarifs en vigueur.

La CNRA adopte une stratégie et une politique de communication, dispose d'un site web dynamique et interactif.

Pour sa stratégie de placements et pilotage, la CNRA utilise le mode de pilotage et veille par la mesure (ALM et Bilan actuariel), elle étudie la rentabilité par régime et en cours de mettre en place les outils adéquats.

## STYLE DE MANAGEMENT

Dans le cadre de sa modernisation, la CNRA a adopté depuis 2004 un système de Management selon le modèle d'excellence TQM et le Management par projet, a élaboré et mis en œuvre la charte de Responsabilité Sociale (RSE) et a initié un programme pour le développement des compétences et des aptitudes.

S'agissant des systèmes d'information, ils sont considérés comme source d'avantage concurrentiel. Les SI de la CNRA sont sécurisés, développés en interne avec des gains considérables en investissement et reposent sur des technologies standards et matures.

# Profil de l'institution



“ Depuis 2003, la CNRA s'est engagée dans un programme d'excellence selon le modèle du management par la qualité totale... ”

## QUALITÉ ET GOUVERNANCE

Afin d'accomplir sa mission sociale et d'améliorer son mode de gouvernance, la CNRA s'est engagée depuis l'année 2003 dans un programme d'excellence en adoptant le management par la qualité totale en tant que projet fédérateur.

Dans le cadre de ce programme la CNRA a réussi la certification, en novembre 2006, de l'activité RECORE selon la norme ISO 9001 version 2000 et ce après celle de l'activité des Rentes en Décembre 2004.

La certification de ces deux activités par un organisme international BUREAU VERITAS, confirme l'engagement de la CNRA de renforcer son orientation client et de moderniser ses outils et méthodes de management.

Préalablement à ces réalisations, la CNRA a organisé toutes ses activités en mode processus selon des référentiels reconnus et a doté son personnel des compétences et responsabilités nécessaires pour gérer ses processus selon ce nouveau mode de management.

Poursuivant son engagement dans la généralisation des pratiques d'excellence, la CNRA a lancé des projets organisationnels et technologiques structurants :

- La généralisation de l'approche processus aux activités de support et de développement, garantit l'optimisation des activités métiers et rationalise les frais de gestion.
- La poursuite de la refonte des systèmes d'information et la dématérialisation des processus métiers (Rentes & Assurances Collectives), améliore la maîtrise des risques et la fluidification du traitement des opérations.
- La mise en place d'enquête régulière de satisfaction du personnel pour améliorer son bien être et ses conditions de travail.
- Le lancement de la charte de responsabilité sociale marque l'engagement volontaire de la CNRA d'intégrer les préoccupations sociales et environnementales dans ses choix stratégiques, dans son système de management et ses relations avec ses parties prenantes (Capital Humain, Clients, Fournisseurs et Collectivité).



## Faits marquants 2006

Poursuite de la modernisation des systèmes de management de la CNRA

Confirmation de la certification ISO 9001 V 2000 de l'activité rentes Accidents de Travail et Accidents de la Circulation en janvier 2006

Certification du Régime de Retraite Complémentaire RECORE selon la norme ISO 9001 V 2000, en novembre 2006

Mise en place progressive du système d'information de la CNRA

Déploiement de la GED / Workflow à compter de juillet 2006

Séminaire résidentiel du Pôle Prévoyance sous le thème " Les organismes CNRA et RCAR face à la réforme des retraites – capacités actuelles et perspectives "

# Résultats des activités : Gestion des Rentes

“ La CNRA gère plus de 40% des provisions mathématiques de la profession des assurances en matière de gestion spéciale des rentes AT. ”

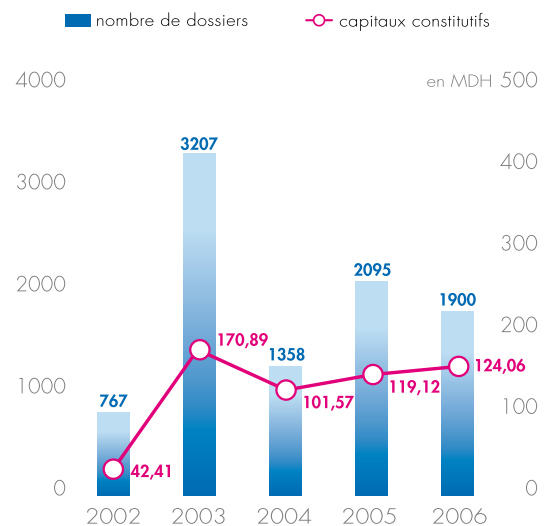
## 1 RENTES ACCIDENTS DU TRAVAIL "AT"

### 1-1 HAUSSE DES CAPITAUX CONSTITUTIFS REÇUS

Dans le domaine de la gestion des rentes accidents du Travail, l'année 2006 a été caractérisée par une progression au niveau des capitaux constitutifs reçus.

Avec une hausse de 4,15 %, le montant des capitaux constitutifs reçus, représentant le chiffre d'affaires de la CNRA dans ce domaine, ont atteint 124,06 MDH en 2006, correspondant à la prise en charge de 1.900 nouveaux dossiers, contre 119,12 MDH en 2005.

### Évolution du nombre de dossiers et des capitaux constitutifs "AT"

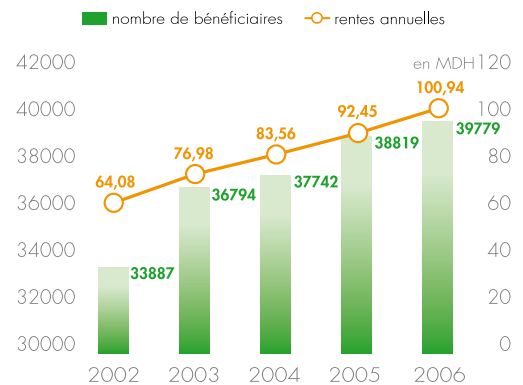


### 1-2 ÉVOLUTION DU NOMBRE DES BÉNÉFICIAIRES

Durant l'année 2006, La population des bénéficiaires de rentes "AT" a atteint 39.779 contre 38.819 en 2005, en progression de 2,5 %.

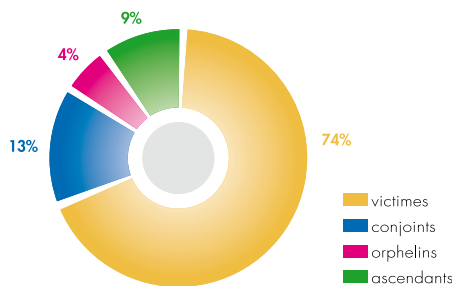


### Évolution du nombre des bénéficiaires et des rentes annuelles "AT" allouées



La répartition de cette population, par nature de bénéficiaires, reste dominée par la catégorie des victimes et est détaillée comme suit :

Répartition des bénéficiaires "AT"



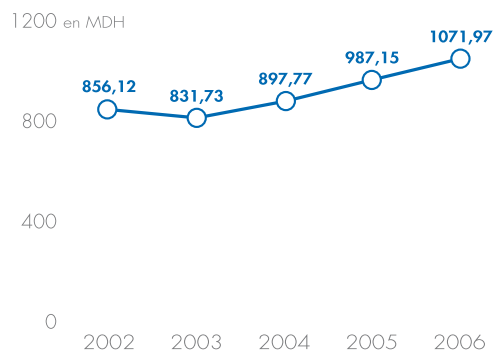
La CNRA a alloué, durant l'exercice sous revue, un montant de rentes annuelles de 100,94 MDH contre 92,45 MDH, en hausse de 9,18% par rapport à l'année précédente.

Le montant des prestations réglées au titre de l'exercice 2006 s'élève à 90,12 MDH contre 86,05 MDH un an auparavant, en hausse de 4,73%.

## 1-3 PROVISIONS MATHÉMATIQUES

Les provisions mathématiques correspondant aux rentes gérées atteignent en 2006 un montant de 1.071,97 MDH contre 987,15 MDH en 2005, soit une hausse de 8,59%.

### Évolution des Provisions Mathématiques "AT"



### INDICATEURS CLÉS DE L'ACTIVITÉ "AT" AU 31/12/2006

Nombre de bénéficiaires	: 39.779
Nombre de dossiers liquidés	: 1.900
Capitaux constitutifs reçus	: 124,06 MDH
Provisions mathématiques	: 1.071,97 MDH

# Résultats des activités : Gestion des Rentes

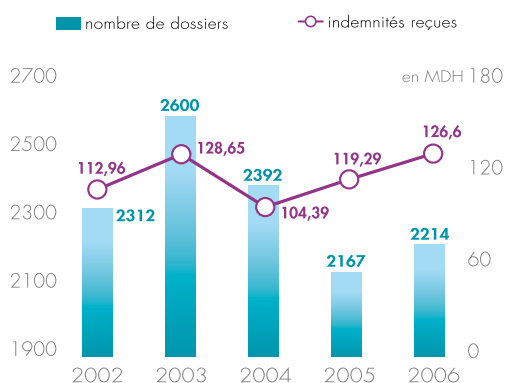
“ La gestion des rentes “Accidents de la Circulation” constitue la 2<sup>ème</sup> activité institutionnelle de la Caisse Nationale des Retraites et d’Assurances. ”

## 2 RENTES ACCIDENTS DE LA CIRCULATION “AC”

### 2-1 HAUSSE DES CAPITAUX CONSTITUTIFS REÇUS

Durant l’exercice 2006, la CNRA a reçu 2.214 dossiers d’accidents de la circulation contre 2.167 dossiers en 2005.

Évolution du nombre de dossiers  
et des indemnités reçues “AC”



Ces dossiers ont drainé un montant d’indemnités de 126,60 MDH contre 119,29 MDH un an auparavant, en hausse de 6,13 %.

Ce montant inclut les indemnités à capitaliser des victimes mineures pour 12,58 MDH.

### 2-2 ÉVOLUTION DU NOMBRE DES BÉNÉFICIAIRES

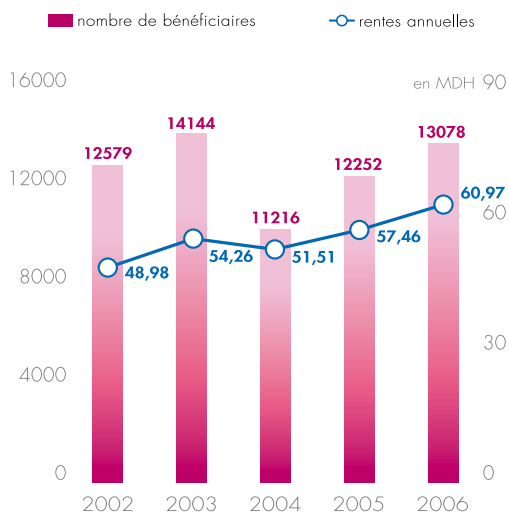
En 2006, le nombre des allocataires de rentes AC a enregistré une hausse de 6,74% en passant de 12.252 à 13.078.

La catégorie des ayants droit mineurs constitue la population majoritaire des bénéficiaires AC avec 89,26%.

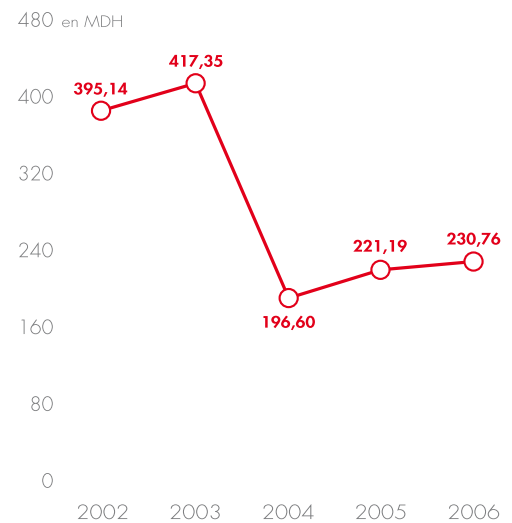
Durant cette année, la CNRA a servi un montant total de rentes annuelles de 60,97 MDH dont 86,50% profitent aux ayants droit mineurs.



### Évolution des bénéficiaires et des rentes annuelles "AC" allouées



### Évolution des Provisions Mathématiques "AC"



## 2-3 PROVISIONS MATHÉMATIQUES

Au 31/12/2006, le montant des provisions mathématiques de rentes AC, s'élève à 230,76 MDH contre 221,19 MDH un an auparavant, en augmentation de 4,32 % par rapport à 2005.

### INDICATEURS CLÉS DE L'ACTIVITÉ "AC" AU 31/12/2006

Nombre de bénéficiaires	: 13.078
Nombre de dossiers	: 2.214
Capitaux constitutifs	: 126,60 MDH
Provisions mathématiques	: 230,76 MDH

# Résultats des activités : Retraite et Prévoyance

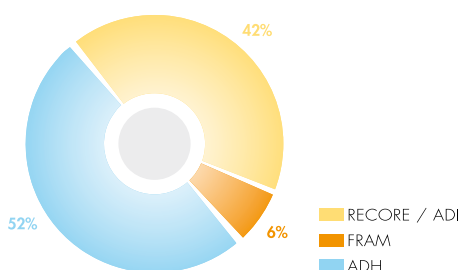
“La CNRA développe des produits de retraite pour couvrir certaines catégories socioprofessionnelles non éligibles aux régimes de base, ainsi que celles ayant un besoin en matière de retraite complémentaire.”

## 1 NOS PRODUITS DE RETRAITE

Pour l'ensemble des produits de retraite et prévoyance, la CNRA a réalisé, en 2006, un chiffre d'affaires de 205,25 MDH contre 161,85 MDH en 2005, en progression de 26,81% par rapport à l'exercice précédent.

Ce résultat continue d'être prédominé par le régime de retraite RECORE/ADI avec 186,80 MDH, soit 91 % du total du chiffre d'affaires.

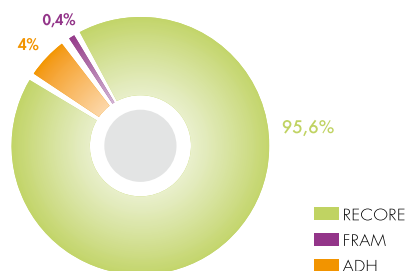
Répartition des affiliés Retraite et Prévoyance par produit



\* ADI (assurance annexée à RECORE)

Le nombre total de la population gérée, tous régimes confondus s'élève à 74.257 contre 70.839 affiliés.

Répartition du CA de l'activité Retraite et Prévoyance par principaux produits



## 1-1 FICHES SIGNALÉTIQUES DES PRODUITS

### Régime Complémentaire de Retraite "RECORE"

Création : 1988

Cible : Individuel & Groupe

Mode de commercialisation : Force de vente CNRA, Souscription en ligne sur [www.cnra.ma](http://www.cnra.ma)

Mode de Financement : Capitalisation Collective

Option : Indexé à une assurance Décès Invalidité (ADI)



### Fonds de Retraite des Ordres des avocats du Maroc "FRAM"

- Création : 1991
- Cible : Les avocats du Maroc à l'exception du barreau de Casablanca
- Mode de commercialisation : Force de vente CNRA
- Mode de Financement : Capitalisation Collective

### Addamane AL Hirafi "ADH"

- Création : 1995
- Cible : les Commerçants, artisans et leur personnel
- Mode de commercialisation : Réseau CNIA Assurances
- Descriptif : Retraite et Assurance
- Décès - hospitalisation - couverture des prêts-incendie
- Mode de Financement : Capitalisation Collective

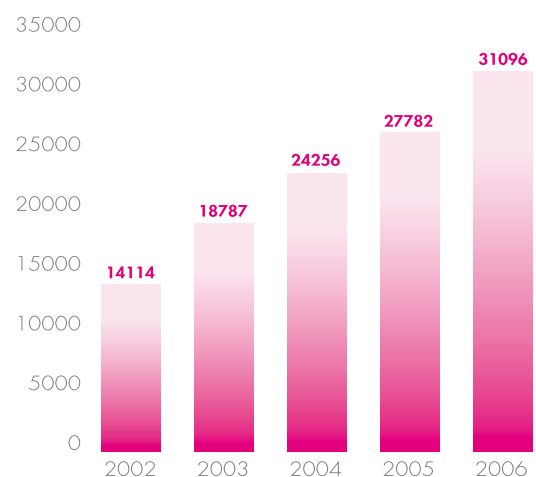
## 1-2 RESULTATS DES PRODUITS DE RETRAITE EN 2006

### 1-2-1 Régime Complémentaire de Retraite "RECORE" :

Durant l'année 2006, le nombre total de personnes immatriculées s'est établi à 31.096 en progression de 11,92%. Cette hausse s'explique notamment par l'affiliation au régime de 3.314 personnes et par la prise en charge des nouveaux dossiers dans le cadre des conventions d'adhésion à ce régime.

### NOMBRE D'AFFILIÉS

Évolution du nombre des immatriculés RECORE



# Résultats des activités : Retraite et Prévoyance

“ L’année 2006, a été marquée par une hausse significative du chiffre d’affaires du régime “RECORE” et du régime “FRAM”, respectivement de 27,35 % et de 52 % par rapport à 2005. ”

## RECOUVREMENTS ET PRESTATIONS

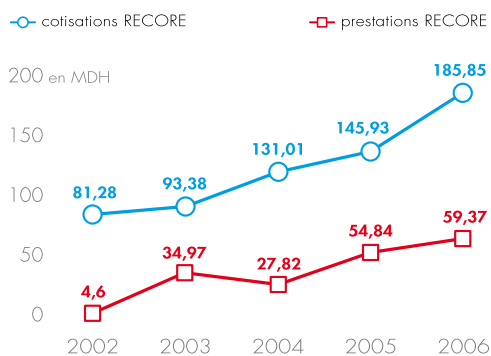
Pour les recouvrements, la CNRA a procédé durant l’année 2006, à la collecte d’un montant de cotisations, d’affiliation et de validation de 185,85 MDH contre 145,93 MDH en 2005, en amélioration de 27,35 % ; ce qui porte le montant cumulé des cotisations RECORE reçues depuis le lancement du régime en 1988 à 860,06 MDH.

Le montant des prestations réglé a atteint 59,37 MDH contre 54,84 MDH un an auparavant.

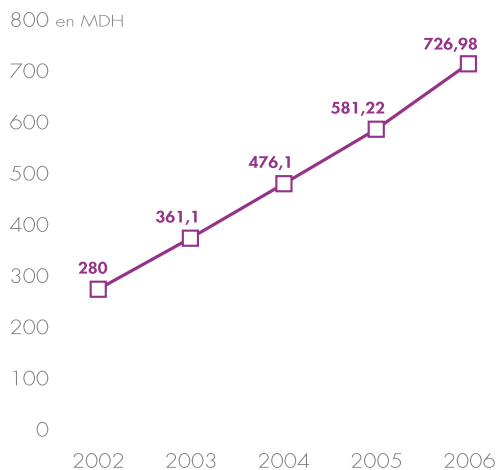
## PROVISIONS MATHÉMATIQUES

Le montant des provisions constituées couvrant les droits des assurés s’établit à 726,98 MDH contre 581,22 MDH en 2005, soit une hausse de 25,1%.

Évolution des recouvrements et prestations RECORE



Évolution des Provisions Mathématiques RECORE



Au titre des prestations, la CNRA a liquidé 1.097 nouveaux dossiers durant cet exercice dont 191 dossiers de pension, 705 dossiers relatifs à l’option «capital» et 201 dossiers de rachat des cotisations.



### 1-2-3 Fonds de Retraite des Ordres des Avocats du Maroc "FRAM"

A fin 2006, 92 nouveaux avocats se sont affiliés au régime FRAM, portant le nombre total des avocats immatriculés au Fonds, depuis son entrée en vigueur, à 4.562, en hausse de 2,06 % par rapport à l'année 2005.

#### INDICATEURS CLÉS "RECORE" AU 31/12/2006

Nombre d'affiliés	: 31.096
Chiffre d'affaires	: 185,85 MDH
Prestations	: 59,37 MDH
Provision Technique spéciale	: 724,07 MDH
Provision de Sécurité	: 2,91 MDH
Total provisions constituées	: 726,98 MDH
Valeur d'acquisition à compter du 1er janvier 2007	: 2,002 DH
Valeur de service à compter du 1er janvier 2007	: 0,197 DH

### 1-2-2 Assurance Décès-Invalidité "ADI"

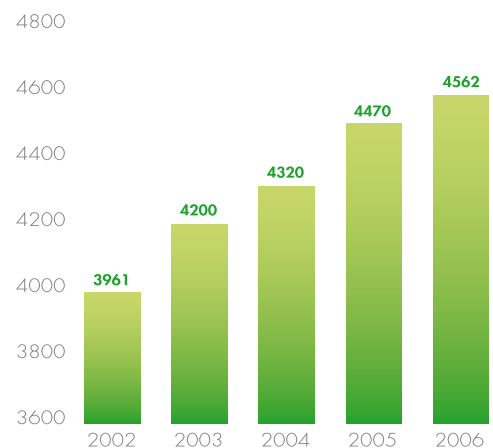
En 2006, le nombre de personnes assurées au titre de ce système s'établit à 2.161 contre 2.109 en 2005. Le montant des primes encaissées a atteint 0,95 MDH. Aucun paiement n'a été effectué au titre du capital ADI.

#### INDICATEURS CLÉS "ADI" AU 31/12/2006

Nombre de personnes assurées	: 2.161
Les primes encaissées	: 0,95 MDH

#### NOMBRE D'AVOCATS AFFILIÉS

Évolution du nombre d'avocats immatriculés

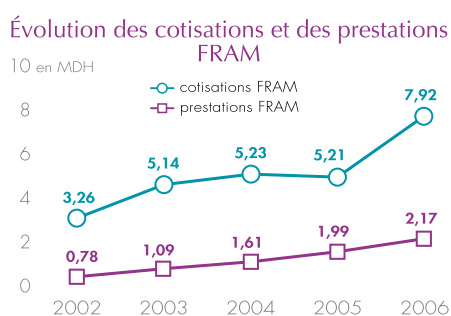


#### RECOUVREMENTS ET PRESTATIONS

Les sommes recouvrées s'élèvent à 7,92 MDH contre 5,21 MDH en 2005. Ce montant est constitué par des virements effectués par la CDG au titre des intérêts sur le compte global des Ordres ayant adhéré au système à hauteur de 63 % du total des ressources du système.

# Résultats des activités : Retraite et Prévoyance

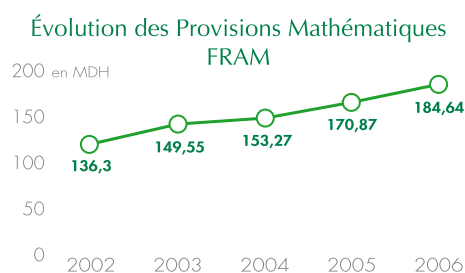
“ Le montant des pensions figées payé par la CNRA a augmenté de 3 % en comparaison avec l'année 2005. ”



Durant l'exercice 2006, le nombre de pensions nouvellement liquidées s'établit à 31, dont 19 pensions de retraite et 12 pensions de décès, portant à 229 le nombre total des pensions liquidées jusqu'à fin 2006 pour un montant payé de 2,17 MDH contre 1,99 MDH en 2005, en augmentation de 9,04%.

## PROVISIONS MATHÉMATIQUES

Le montant des provisions constituées couvrant les droits des avocats assurés s'établit à 184,64 MDH contre 170,87 MDH en 2005, soit une hausse d'environ 8,06 %.



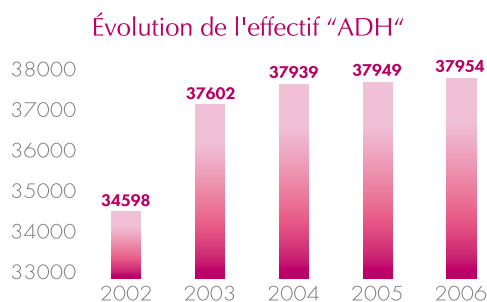
## INDICATEURS CLÉS "FRAM" AU 31/12/2006

Nombre d'affilés	: 4.562
Chiffre d'affaires	: 7,92 MDH
Prestations	: 2,17 MDH
Provision Technique Spéciale	: 183,95 MDH
Provision de Sécurité	: 0,69 MDH
Total provisions constituées	: 184,64 MDH
Valeur d'acquisition du point à compter du 1er janvier 2007	: 1,9197 DH
Valeur de service du point à compter du 1er janvier 2007	: 0,1783 DH

1-2-4 Addamane Al Hirafi "ADH"

## NOMBRE D'AFFILÉS

Au 31/12/2006, l'effectif total des artisans et commerçants ayant souscrit au système s'établit à 37.954 contre 37.949 en 2005.



### RECOUVREMENTS ET PRESTATIONS

La quote part de la CNRA dans les primes et cotisations collectées au titre de l'année 2006 se chiffre à 0,77 MDH contre 2,55 MDH un an auparavant, en baisse de 1,78 MDH.

Au niveau des prestations, le nombre de dossiers liquidés en 2006 s'élève à 522 et se répartit en 463 rachats, 51 pécules, 7 options "capital" et une pension retraite pour un montant total de prestations de 2,17 MDH dont 1,63 MDH sont supportés par la CNIA-Assurances dans le cadre de la convention de coassurance conclue avec cette compagnie.

### PROVISIONS MATHÉMATIQUES

Le montant des provisions constituées couvrant les droits des assurés s'établit en 2006 à 28,11 MDH contre 27,73 MDH en 2005, soit une hausse de 1,37 %.

### INDICATEURS CLÉS "ADH" AU 31/12/2006

Nombre d'affilés	: 37.954
Chiffre d'affaires	: 0,77 MDH
Prestations	: 2,17 MDH
Provisions constituées	: 28,11 MDH

## 2 PENSIONS FIGÉES

En 2006, le montant des rentes payé dans le cadre de la gestion de rentes figées, s'est établi à 3,17 MDH et ce au profit de 171 bénéficiaires contre 164 une année auparavant.

Le montant des provisions mathématiques ayant été constitué s'élève à 65,08 MDH contre 62,65 MDH en 2005.

Ce montant est réparti comme suit :

ONCF	: 32,44 MDH,
DRAPOR	: 2,71 MDH,
ODEP	: 29,93 MDH.

# Résultats des activités : Gestion Mandatée

“ La CNRA gère aussi pour le compte des partenaires, par voie conventionnelle et moyennant une commission, ... ”

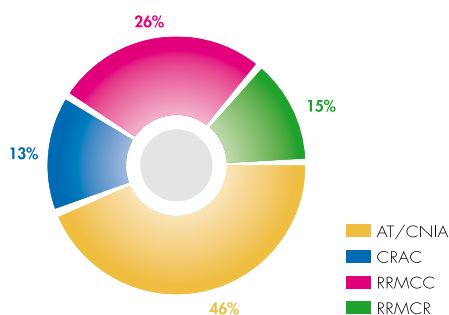
La CNRA gère pour le compte de l'Ordre des Avocats de Casablanca, des Membres de la Chambre des Conseillers et des Membres de la Chambre des Représentants, leurs fonds de retraite, moyennant une commission, en contre partie des services rendus.

cette compagnie, un portefeuille de rentes AT en faveur de 6.324 rentiers, soit près de 16 % du total du portefeuille de la Caisse. Le montant annuel de rentes correspondantes s'élève, quant à lui, à 12,83 MDH.

## INDICATEURS CLÉS DE L'ACTIVITÉ EN 2006

A fin 2006, le montant de la commission perçue s'est chiffrée à 1,13 MDH contre 1,55 MDH un an auparavant. Cette commission est répartie comme suit :

Répartition de la commission perçue par la CNRA



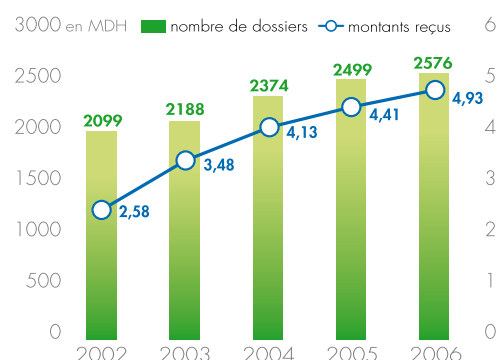
## 1 RENTES AT/CNIA

Dans le cadre de la convention passée entre la CNIA et la CNRA, cette dernière gère, pour le compte de

## 2 CAISSE DE RETRAITE DE L'ORDRE DES AVOCATS DE CASABLANCA

L'année 2006 a été marquée dans le cadre de la gestion mandatée du régime de Retraite de l'Ordre des Avocats de Casablanca "CRAC" par l'immatriculation de 77 avocats portant ainsi le nombre total d'avocats affiliés à la CRAC à 2.576, en hausse de 3,08 % par rapport à 2005.

### Évolution du nombre d'avocats affiliés et des recouvrements "CRAC"



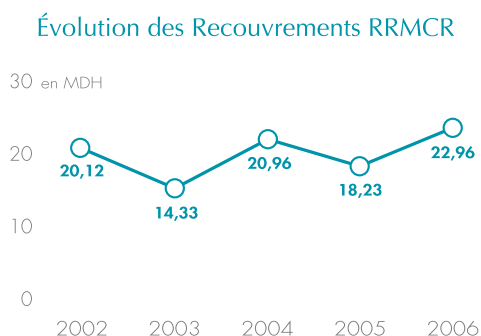


Au titre de la même année, les recouvrements de l'exercice s'élevèrent à 4,93 MDH contre 4,41 MDH en 2005. Ces ressources proviennent en majorité des intérêts servis par la CDG sur les dépôts consignés auprès de cette Caisse puisqu'ils représentent plus de 78,3 % de la totalité des recouvrements.

S'agissant des prestations, 31 pensions ont été liquidées, portant à 251 le nombre total de pensions liquidées dont 189 pensions de retraite et 62 pensions de décès.

### 3 RÉGIME DE RETRAITE DES MEMBRES DE LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS

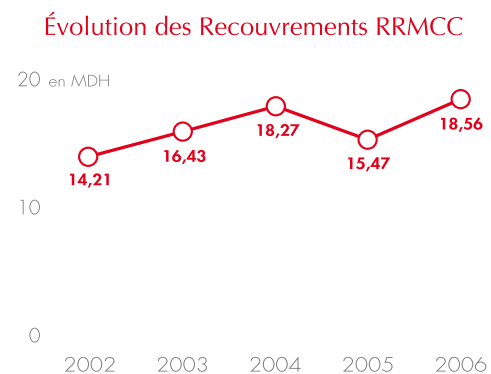
Durant l'exercice 2006, le montant des cotisations et contributions reçues s'élève à 22,96 MDH contre 18,23 MDH en 2005, en progression de 25,95 %.



Les prestations payées se chiffrent à 28,56 MDH contre 27,90 MDH en 2005, réglées au profit de 464 bénéficiaires.

### 4 RÉGIME DE RETRAITE DES MEMBRES DE LA CHAMBRE DES CONSEILLERS

En 2006, le montant des cotisations et contributions du RRMCR a atteint 18,56 MDH contre 15,47 MDH en 2005.



Concernant le paiement des pensions, la CNRA a procédé au règlement au profit de 118 conseillers, d'un montant de 6,26 MDH contre 5,82 MDH en 2005.

# Etats Financiers : Compte de résultats



“ Progression de 6,91 MDH du résultat de l'exercice de la Caisse Nationale de Retraites et d'Assurances. ”

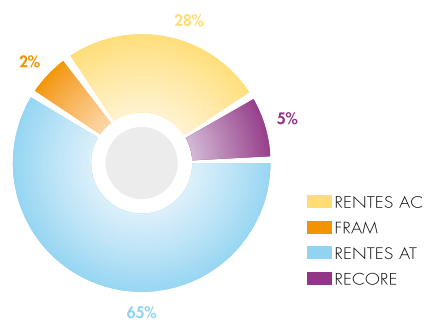
L'exercice 2006 s'est soldé par un résultat excédentaire de 10,78 MDH contre 3,87 MDH un an auparavant.

La gestion financière globale, toutes activités confondues, s'est soldée par un excédent financier de 50,46 MDH contre 49,67 MDH.

Cet excédent est constitué principalement de :

Rentes AT	:	33,04 MDH
Rentes AC	:	14,48 MDH
RECORE	:	2,71 MDH
FRAM	:	1,46 MDH

Répartition de l'excédent financier de la CNRA en 2006





## RÉSULTATS FINANCIERS EN MDH

	2005	2006
<b>Produits</b>	<b>515,42</b>	<b>768,56</b>
• Cotisations, primes et capitaux reçus	364,75	519,58
• Produits de placement :	146,92	157,10
- Revenus placements	139,72	151,54
- Intérêts sur dépôts	3,38	3,99
- Intérêts prêts	0	0,97
- Profits sur réalisation valeurs placements	3,82	0,60
• Autres produits	3,75	91,88
<b>Charges</b>	<b>511,55</b>	<b>757,78</b>
• Prestations réglées	260,15	260,02
• Dotation des provisions techniques	196,2	356,06
• Frais généraux	35,67	39,45
• Charges de placement :	9,28	12,76
- Charges d'intérêts	2,11	1,79
- Pertes sur réalisation des placements	0,04	1,82
- Frais de gestion des placements	7,13	9,15
• Charges non techniques	10,25	89,49
<b>Résultat</b>	<b>3,87</b>	<b>10,78</b>

# Etats Financiers :

## Bilan



“ Le bilan de la CNRA a atteint, durant cet exercice, un montant de 3.393,68 MDH contre 3.180,77 MDH en 2005 ”

### RESSOURCES ET EMPLOIS

A fin 2006, le total du bilan a atteint un montant de 3.393,68 MDH contre 3.180,77 MDH en 2005 soit en augmentation de 212,91 MDH ou 6,7 % par rapport à l'exercice précédent.

Le passif du bilan est essentiellement constitué des capitaux propres et des provisions techniques pour respectivement 9,25 % et 86,33 % du total du passif du bilan.

Les capitaux propres, constitués du report à nouveau, ont atteint 303,32 MDH. Compte tenu du résultat de l'exercice pour 10,78 MDH, le montant total des capitaux propres est de 314,10 contre 307,19 MDH en hausse de 2,25 %.

Les capitaux propres assimilés s'élèvent à 49,19 MDH contre 46 MDH enregistrant ainsi une hausse de 6,93 % par rapport à 2005 et sont constitués en intégralité du Fonds d'indemnités capitalisées au profit des victimes mineures AC.

Les provisions techniques, qui constituent les engagements actuariels de la CNRA envers ses assurés, ont connu une augmentation de 15,12 % atteignant un montant de 2.929,67 MDH contre 2.544,90 MDH un an auparavant.

Elles sont constituées :

- des provisions mathématiques pour 2.462,03 MDH
- des provisions pour rentes à payer pour 204,50 MDH
- de la provision pour renforcement des PM pour 217,87 MDH
- des réserves de capitalisation et de sécurité pour 45,27 MDH.

Les dettes du passif circulant s'élèvent à 99,56 MDH contre 192,22 MDH en 2005, en baisse de 48,2 %.

Ce montant se compose essentiellement des dettes de gestions propres pour 60,95 MDH et de dettes envers d'autres créanciers pour 19,34 MDH.

Au titre de l'année 2006, le montant total des emplois de la CNRA, avant amortissements pour un montant de 26,54 MDH, a atteint 3.420,22 MDH contre 3.204,44 MDH, en hausse de 6,73 % en comparaison avec l'année 2005.

Les placements financiers constituent la quasi-totalité des emplois de la CNRA, soit 70,74 % du total de l'actif.



Les immobilisations financières, constituées essentiellement de prêts accordés au personnel ont atteint 30,88 MDH, en hausse de 20,86 % par rapport à l'exercice précédent.

Les fonds employés en immobilisations corporelles et incorporelles s'élèvent à 38,64 MDH contre 36,43 MDH un an auparavant, en hausse de 6,07 %.

Les créances de l'actif circulant sont passées de 218,44 MDH à 125 MDH en baisse de 42,7 %. Ce montant se compose essentiellement des comptes de régularisation actif pour 76,08 MDH, des créances des gestions propres pour 38,79 MDH, et des créances des gestions pour compte de tiers pour 4,91 MDH.

## STRUCTURE DU PORTEFEUILLE ET RENDEMENT DES PLACEMENTS FINANCIERS

Les placements financiers, qui se chiffrent à 2.419,38 MDH, en baisse de 5,7 % par rapport à l'exercice précédent, constituent la quasi-totalité des emplois de la CNRA, soit 70,74 % du total de l'actif.

Ces emplois sont représentés, en majorité, d'obligations d'Etat ou celles jouissant de sa garantie et les bons du trésor.

L'intervention de la CNRA sur les marchés primaire et secondaire s'est traduite, durant l'exercice sous revue par la souscription pour un montant de 2.778,19 MDH contre 1.959,37 MDH en 2005, en hausse 41,79 %.

La valeur du portefeuille des placements, évaluée au prix d'acquisition, se chiffre à 2.419,37 MDH contre 2.565,66 MDH en 2005 ; soit une baisse de 5,7 %.

Ce recul s'explique par l'augmentation de la trésorerie qui est passée de 219 MDH en 2005 à 642,13 MDH en 2006.

Le taux de rendement global des placements, après couverture des charges financières, a enregistré une légère hausse en se situant à 5,01 % contre 4,99 % l'année précédente.

# Etats Financiers :

## Bilan synthétisé au 31/12/2006



### ACTIF

	Brut	Exercice 2006 Amortissement	(en Dirhams) Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>489 839 030,53</b>	<b>16 119 522,44</b>	<b>2 473 719 508,09</b>
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS	941 102,61	657 120,00	283 982,61
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	6 031 080,18	1 489 791,76	4 541 288,42
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	32 611 197,12	13 972 610,68	18 638 586,44
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (AUTRES QUE PLACEMENTS)	30 879 922,00	—	30 879 922,00
PLACEMENTS	2 419 375 728,62	—	2 419 375 728,62
<b>ACTIF CIRCULANT ( hors trésorerie )</b>	<b>288 241 123,88</b>	<b>10 418 110,79</b>	<b>277 823 013,09</b>
PART DES CESSIONNAIRES DANS LES PROV. TECHNIQUES RECORE	163 238 647,76	—	163 238 647,76
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT	125 002 476,12	10 418 110,79	114 584 365,33
<b>TRESORERIE</b>	<b>642 137 102,36</b>	<b>—</b>	<b>642 137 102,36</b>
TRESORERIE-ACTIF	642 137 102,36	—	642 137 102,36
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>3 420 217 256,77</b>	<b>26 537 633,23</b>	<b>3 393 679 623,54</b>



## PASSIF

Exercice 2006 (en Dirhams)

<b>FINANCEMENT PERMANENT</b>	<b>3 292 963 248,58</b>
CAPITAUX PROPRES	314 103 413,49
CAPITAUX PROPRES ASSIMILES	49 190 571,16
DETTES DE FINANCEMENT	—
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES	—
PROVISIONS TECHNIQUES	2 929 669 263,93
<b>PASSIF CIRCULANT ( hors trésorerie )</b>	<b>100 716 374,96</b>
DETTES DE PASSIF CIRCULANT	99 557 806,01
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 158 568,95
<b>TRESORERIE</b>	<b>—</b>
TRESORERIE-PASSIF	—
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>3 393 679 623,54</b>